

Analyse et évaluation des paysages

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, **Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL)**

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement-automne-2020/>

Automne 2020

Description : Le diagnostic paysager comme outil de base à la planification, à l'intervention et à la gestion des paysages; les approches, méthodes et techniques de caractérisation des paysages permettant de réaliser le diagnostic paysager [<https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/apa-2330/>].

Sylvain Paquette

Professeur titulaire

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Faculté de l'aménagement

Université de Montréal

Courriel : sylvain.paquette@umontreal.ca

Tél. : (514) 343-6111 (poste 3899)

Introduction

Les préoccupations en matière de paysage concernent aujourd'hui les principaux dossiers de l'aménagement du territoire au Québec tant en milieu urbain, rural que périurbain. Aussi, le paysage devient-il une dimension incontournable dans les enjeux de planification des villes et de projets urbains, dans les processus de mise en œuvre d'infrastructures majeures (ex. : autoroutes, lignes de transport d'électricité), dans les approches de protection des milieux naturels et de maximisation de la biodiversité, comme dans les stratégies de développement des milieux ruraux (ex. : mise en valeur touristique, multifonctionnalité des territoires).

Face à ces enjeux, les dernières années ont été particulièrement fructueuses sur le plan de l'élaboration d'outils de lecture et d'analyse des paysages afin de soutenir et d'accompagner les intervenants publics, parapublics et privés contraints de répondre aux demandes croissantes des populations pour mieux prendre en compte les nouvelles exigences de nature paysagère. Sur le plan législatif, notons que le gouvernement du Québec reconnaît explicitement depuis 2002 l'importance du paysage. Par exemple, avec l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel (2011), une démarche de diagnostic des caractéristiques physiques et socioculturelles des territoires visés devient une exigence préalable à l'octroi du statut de valorisation de « paysage culturel patrimonial ». Par delà ces mesures, de nombreuses collectivités régionales misent de plus en plus sur la qualité des paysages et des cadres de vie pour redynamiser leur développement tant sur le plan de l'immobilier, du tourisme que sur le plan de nouvelles activités économiques. Ce contexte pose de nouveaux défis en matière d'approches, de méthodes et d'outils de caractérisation des dimensions (ex. : visuelles, environnementales, identitaires, patrimoniales, etc.) nécessaires à l'élaboration de diagnostics des paysages.

Prenant appui sur des perspectives disciplinaires (ex. : aménagement, écologie du paysage, géographie, sciences sociales et humaines) et professionnelles plurielles (ex. : architecture de paysage, design urbain, urbanisme), ce cours présente les notions de base essentielles et les méthodes reconnues utiles à la réalisation de démarches de caractérisation des paysages. Il fournit en quelque sorte une « boîte à outils » susceptible d'assurer la bonne conduite de diagnostics des paysages, démarche préalable à toute action paysagère (ex. : intervention physique, exercice de planification) qui se veut sensible à son contexte local d'accueil sur les plans physicospatial, social et culturel.

Mentionnons enfin que ce cours tire profit des résultats des activités de recherche menées depuis plus d'une vingtaine d'années à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et depuis 2003 à la Chaire UNESCO en paysage urbain de la même institution (CUPUM). Ce faisant, il repose sur une connaissance approfondie des enjeux actuels du paysage qui interpellent des territoires concrets (ex. : milieux urbains, périurbains ou ruraux) comme les principaux acteurs québécois de l'aménagement du territoire (ex. : publics, parapublics et privés). À ce titre, certaines publications de la CPEUM en matière de caractérisation et de gestion des paysages au Québec seront mises à contribution (ex. : Domon et coll., 2000 et 2007; Paquette et coll., 2008; Poullaouec-Gonidec et Paquette, 2011; Ruiz et coll., 2012; Domon et Ruiz, 2015).

Objectifs

Ce cours offert aux étudiant(e)s inscrit(e)s au Baccalauréat en architecture de paysage et à la mineure en design des jardins vise à introduire ces dernier(ère)s aux connaissances et aux outils techniques nécessaires à la conduite de démarches de caractérisation et de diagnostics des paysages. De ce fait, il permettra de mieux outiller les étudiant(e)s en vue des différents ateliers prévus dans le cadre du programme de Baccalauréat en architecture de paysage de même que tous ceux et celles qui se destinent à la pratique professionnelle en architecture de paysage et plus généralement en aménagement du territoire.

L'objectif attendu, en termes d'apprentissage, **est d'amener l'étudiant(e) à acquérir une connaissance d'une variété de méthodes éprouvées en matière de caractérisation des paysages et d'en comprendre les applications possibles dans le domaine de l'architecture de paysage.** Plus précisément, ce cours permettra aux étudiant(e)s :

- de se familiariser avec les principales sources documentaires utiles à l'analyse des paysages;
- d'acquérir les notions de base et le vocabulaire approprié utilisé dans le domaine de la caractérisation et de l'évaluation des paysages;
- de développer leur capacité d'analyse des paysages à partir d'une variété de contextes (ex. : urbain, rural), d'échelles (ex. : locale, régionale) et de dimensions (ex. : visuelle, écologique, sociale, etc.);
- de situer la portée des différentes approches de diagnostic des paysages d'un point de vue opérationnel et de mettre en relation les connaissances obtenues par l'étude de situations appliquées ou d'interventions concrètes en contexte québécois.

Formule pédagogique

La formule d'enseignement magistral est adoptée dans le cadre de ce cours. Les séances seront composées ainsi d'un exposé de durée variable par le professeur en vue de transmettre les connaissances liées aux différentes thématiques prévues à la programmation. Certaines séances seront agrémentées d'exercices ou de mises en situation prenant la forme de discussion en sous-groupes afin de favoriser les apprentissages ciblés dans des contextes d'application particuliers. Des **séances de consultation en équipe** avec le professeur sont prévues sur plusieurs séances afin d'assurer un accompagnement plus étroit auprès des équipes formées en vue du travail de caractérisation (réf. : rubrique « Modes d'évaluation »). Aussi, la participation et l'implication actives des étudiant(e)s seront sollicitées. Enfin, la contribution de **conférencier(ère)s** permettra d'approfondir, à travers des exemples concrets de démarche d'analyse et de caractérisation des paysages, différents enjeux et contextes d'application.

Important : La programmation présentée ci-après est d'abord et avant tout indicative. Des ajustements pourront être apportés pour mieux tenir compte des caractéristiques, des attentes spécifiques, du rythme de progression des étudiants ainsi que des circonstances particulières liées au mode de formation en ligne.

Programmation des séances

3 septembre - Introduction au cours

Positionnement du cours à l'intérieur du programme. Description du plan de cours : objectifs pédagogiques, thématiques abordées, déroulement des séances, modes d'évaluation et échéances, références bibliographiques, glossaire. Période de questions.

ÉTAPE 1. MISE EN CONTEXTE ET PERTINENCE DU DIAGNOSTIC DES PAYSAGES

10 septembre – Tour d’horizon des principaux enjeux du paysage au Québec

Brève présentation de l'évolution des enjeux du paysage au Québec en regard des besoins spécifiques en matière de diagnostic des paysages. Présentation de la démarche de diagnostic tirée du *Guide de gestion des paysages au Québec*.

ÉTAPE 2. FONDEMENTS POUR LA LECTURE DES PAYSAGES

17 septembre – Introduction aux principales sources de documentation

Présentation des principales sources documentaires utiles à la lecture des paysages (ex. : sources cartographiques, photographies aériennes, etc.). Identification des différents types d'information associés (ex. topographie, hydrographie, couverture du sol, etc.). Mode d'interprétation et de représentation des informations.

24 septembre – Introduction à l'analyse visuelle des paysages

Rappel du contexte historique des principales approches d'analyse visuelle. Définition des concepts clés et du vocabulaire éprouvé dans ce domaine (ex. : bassin visuel, cône de visibilité, composantes picturales, etc.). Illustration des différentes approches d'analyse.

1^{er} octobre – Approfondissement des approches visuelles et physicospatiales

Exposé des méthodes d'analyse des formes urbaines. Présentation des stratégies d'analyse visuelle en mouvement (ex. : séquences visuelles). Illustration de quelques démarches d'évaluation des paysages au Québec à partir d'une perspective visuelle (échelles territoriales variées). Mise en situation et exercice en classe.

8 octobre – Séance de consultation obligatoire pour le travail d'équipe

ÉTAPE 3. APPROCHES PLURIELLES DE CARACTÉRISATION DES PAYSAGES

15 octobre – Perspective écologique

Introduction aux approches de cartographie écologique dans le domaine de l'architecture de paysage. Présentation du cadre écologique de référence au Québec. Illustration des méthodes de lecture issues de l'écologie du paysage.

22 octobre - Semaine d'activités libres

29 octobre – Perspective spatiotemporelle et historique

Présentation des approches de suivi des paysages à partir des outils cartographiques d'analyse des transformations des paysages, des approches de caractérisation des paysages d'intérêt patrimonial ainsi que des méthodes de reprises photographiques et de monitoring visuel.

5 novembre – Perspective socioculturelle

Présentation de la méthode des cartes cognitives et de l'évaluation des préférences paysagères inspirées des approches de la psychologie environnementale. Illustration des méthodes d'enquête photographique et de cartographie participative. Survol des méthodes d'évaluation directe et indirecte de la valeur économique des paysages. Mise en situation et exercice en classe.

12 novembre – Perspective expérientielle et sensorielle

Présentation des méthodes d'évaluation ethnographique des paysages. Introduction aux méthodes de caractérisation des ambiances et des qualités sensibles des paysages fondées sur des descriptions *in situ* et ressenties sur le plan sensoriel par les usagers.

19 novembre – Séance de consultation obligatoire pour le travail d'équipe

ÉTAPE 4. DÉMARCHES DE DIAGNOSTIC DES PAYSAGES POUR L'ACTION

26 novembre¹ – Portée de l'analyse paysagère en design urbain

Présentation de projets de conception d'espaces urbains variés prenant appui sur des démarches d'analyse des paysages. Démonstration des savoirs développés dans la pratique professionnelle en architecture de paysage et en design urbain.

Conférencière invitée : Mélanie Mignault, architecte paysagiste et associée, NIPpaysage

Une période sera réservée lors de cette séance pour l'évaluation de l'enseignement en ligne pour ce cours (à confirmer).

3 décembre¹ – Projets de diagnostic pour l'action en milieu rural

Illustration concrète de démarches de diagnostic des paysages ruraux menées dans divers contextes, professionnel et académique.

Conférenciers invités : Pascaline Walter, architecte paysagiste, membre fondatrice, coopérative de travail Les Mille Lieux; Gérald Domon, professeur associé, École d'urbanisme et d'architecture de paysage et Directeur scientifique associé, CPEUM.

10 décembre – Séance de préparation à l'examen final

Retour sur la mise en relation des méthodes de caractérisation des paysages. Périodes de questions.

17 décembre – Examen final

¹ La programmation des séances du 26 novembre et du 3 décembre est sujette à modification selon les disponibilités des conférenciers invités.

Modalités de fonctionnement

Ce cours est offert en ligne à partir de l'**application Zoom** (licence institutionnelle). De même, les étudiant(e)s sont invité(e)s à consulter régulièrement le site internet **Studium** élaboré pour ce cours (<https://studium.umontreal.ca>).

En plus du lien pour accéder aux séances en ligne, ce portail sera enrichi des présentations utilisées et des enregistrements vidéo des séances, ainsi que de documents particuliers (ex. : glossaire, références, etc.). Les présentations du professeur seront versées sur ce portail la veille de chacune des séances dans un format facilitant la prise de notes. Les communications à l'ensemble du groupe seront transmises par cette plateforme. Les étudiant(e)s sont également convié(e)s à utiliser au besoin la messagerie de Studium pour faire une demande de rendez-vous avec le professeur en dehors des heures de classe ou pour adresser leurs questions pour tout sujet qui n'aurait pas été abordé sur le portail Studium du cours. L'application **Microsoft Teams** (licence institutionnelle) sera utilisée pour les séances de consultation en sous-groupes et le travail en équipe.

Modes d'évaluation

Le cours comporte un examen final ainsi qu'un travail d'équipe. Ce dernier mènera, à terme, à la réalisation d'un projet de caractérisation des paysages pour un secteur ciblé et concret sur le territoire métropolitain². Les objectifs et les modalités de réalisation de ces activités se présentent de la manière suivante :

- **Travail de caractérisation des paysages³** – travail réalisé en équipe de 5-6 personnes

En prenant appui sur un secteur concret (sélectionné en concertation avec le professeur) compris à l'intérieur du territoire métropolitain montréalais (incluant l'île de Montréal, la couronne sud et la couronne nord de la métropole)², il s'agit d'élaborer une démarche de caractérisation des paysages en prenant appui sur **au moins trois méthodes d'analyse distinctes** parmi celles présentées en classe (ex. : écologique, spatio-temporelle, socioculturelle, expérientielle, etc.) incluant **obligatoirement une approche visuelle et un rendu cartographique**.

Ce faisant, les étudiant(e)s sont appelé(e)s à :

- i. Décrire les caractéristiques du secteur choisi, les principaux enjeux d'aménagement visés et les différentes échelles à considérer à cet égard;
- ii. Énoncer les méthodes et outils d'analyse retenus en discutant de leur complémentarité;
- iii. Identifier les sources documentaires utilisées;
- iv. Exposer, sous forme schématique, les étapes de mise en œuvre des méthodes et outils de lecture des paysages utilisés;
- v. Illustrer les résultats obtenus à l'aide des outils de communication appropriés (ex. : cartographie, photographies, captures vidéo, plans, croquis, schéma, grille de lecture, questionnaire, etc.);
- vi. Discuter de la portée et des limites de chacune des stratégies d'analyse retenues.

Le travail sera réalisé selon l'échéancier suivant :

² Le choix du terrain d'étude prendra en compte les contraintes liées aux conditions sanitaires en cours lors du trimestre.

³ Les modalités de réalisation et les critères d'évaluation détaillés pour le travail d'équipe seront présentés lors de la séance du 17 septembre.

1^{er} octobre : Sélection du secteur d'étude et identification des coéquipiers (1/2 p.)
29 nov. : Remise du travail écrit (8 planches **maximum** de format A3 - 29,7 × 42 cm)⁴
10 déc. : Remise de la conclusion individuelle (500 mots maximum)³

• **Examen final (17 décembre) sous la forme d'un devoir à la maison**

Un examen à réponses élaborées (long développement) sera axé sur la matière abordée au cours des étapes 1 à 4 (voir programmation des séances). Sur la base d'une série de situations reflétant différents enjeux de paysages concrets (ex. : requalification d'un espace public), les étudiant(e)s seront invité(e)s à esquisser les termes d'une démarche de diagnostic des paysages prenant la forme d'une offre de services professionnels. Pour ce faire, les étudiant(e)s devront identifier la ou les dimensions paysagères sur lesquelles portera la proposition de diagnostic, décrire les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs (ex. : sources documentaires, méthodes, analyses, etc.), identifier les types de rendus proposés et discuter des avantages et des limites de la stratégie adoptée. En favorisant la mise en relation des différents outils et méthodes de caractérisation des paysages, cet examen visera à apprécier la compréhension des connaissances et à évaluer la capacité des étudiant(e)s à développer une réflexion originale susceptible de répondre à des problématiques concrètes d'aménagement. Cet examen à réaliser à distance aura lieu le 17 décembre sur une période de quelques heures (ex. : entre 10h00 et 19h00).

Pondération des activités⁵ :

Travail d'équipe (ensemble des notes)	60%
Document écrit	35%
Progression du travail	5%
Autoévaluation	5%
Évaluation des coéquipier(ère)s	5%
Conclusion individuelle	10%
Examen final	40%

⁴ Les travaux remis en retard verront leur note réduite d'un écart de pointage pour chaque jour de retard, et ce, à partir de la date et de l'heure prévues de la remise.

⁵ Les résultats de l'ensemble des évaluations proposées seront communiqués à partir du système de notation littérale (ex. : A+, A, A-, B+, etc.).

Orientations bibliographiques

Cadres de référence

Deming, M. E. et Swaffield, S., 2011. *Landscape Architecture Research : Inquiry, Strategy, Design*. John Wiley and Sons, Inc., Hoboken New Jersey.

Domon, G., Beaudet, G. et Joly, M., 2000. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Isabelle Quentin éditeur, Saint-Hyacinthe et Paris.

Domon, G., Poullaouec-Gonidec, P., Froment, J. et J. Ruiz, 2007. *Méthode d'étude paysagère pour route et autoroute (MEPPRA): activité I: documentation et problématique*. Études et recherches en transports, ministère des Transports du Québec.

Domon, G. et Ruiz, J., 2015. *Paysages ruraux. Méthodes d'état des lieux et de diagnostic*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Donadieu, P. et Périgord, M., 2005. *Clés pour le paysage*. Ophrys, Paris.

Luginbühl, Y., Bontron, J.-C. et Cros, Z., 1994. *Méthode pour des atlas de paysages : Identification et qualification*. Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU), ministère de l'Aménagement, du Territoire, de l'Équipement et des Transports (France). Strates/CNRS - Segesa.

Paquette, S., Poullaouec-Gonidec, P. et Domon, G., 2008. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal, Québec.

Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2011. *Montréal en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal.

Rougerie, G. et Beroutchachvili, N., 1991. *Géosystèmes et paysages. Bilan et méthodes*, Armand Collin, Paris.

Ruiz, J., Domon, G., Jambon, C., Paquin, C., Rousselle-Brosseau, L.-P., 2012. *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains*. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

Règlement universitaire - quelques rappels

Dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

Modification du choix de cours **AVEC** libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité

- le ou avant le 17 septembre

Abandon d'un cours **AVEC** obligation d'acquitter les droits de scolarité

- le ou avant le 6 novembre

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Évaluation en ligne

En cette période d'incertitude, nous ne pouvons confirmer présentement si le processus d'évaluation normal sera maintenu. Nous vous invitons à indiquer sur votre plan de cours que la période allouée aux étudiants pour l'évaluation sera du 16 novembre au 4 décembre 2020 et que cette information sera confirmée au cours du trimestre.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiant(e)s sur le site www.integrite.umontreal.ca/ de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiant(e)s désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) [www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm].

Consignes pour l'accès au campus et information relative à la COVID-19

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de **votre responsabilité et votre obligation** de procéder à une [autoévaluation](#) de votre état de santé **avant** de vous déplacer.
2. Il est **obligatoire de porter un couvre-visage** dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. **Apportez votre bouteille d'eau.** Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons **d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.**

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée **à l'intention de la communauté étudiante** de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.